



LE PRESIDENT

1^{ère} Rencontre des Femmes Africaines juges autour du thème « La présence de la femme africaine au sein de l'appareil judiciaire : bilan et perspectives»

Libreville (République du Gabon)
04.05.2023

Allocution de clôture

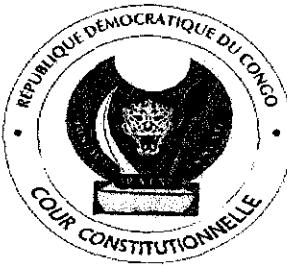
Dieudonné KAMULETA BADIBANGA

**Président de la Cour constitutionnelle de la République
Démocratique du Congo et Vice-Président de la Conférence
des Juridictions Constitutionnelles Africaines (CJCA).**

**Madame le Président MBORANTSUO, Mesdames et
Messieurs,**

Comme légitimement espéré, les travaux de cette première rencontre, étaient à la hauteur des attentes initiales, riches dans leurs contenus, précis dans leurs diagnostics, imprégnés de la diversité, féconds et prometteurs quant aux perspectives d'action.

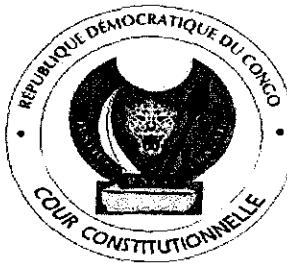
Il nous est donc permis, de nous réjouir, en tant que juridictions membres de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines, de la réussite de cet événement,



LE PRESIDENT

une première dans les annales de la justice constitutionnelle de notre continent. Cet événement ne pourra être qu'une réussite vu l'ingéniosité avec laquelle il a été conçu et préparé par Madame le Président MBORANTSUO et son équipe, et grâce à l'apport du Secrétariat général de la CJCA, à l'engagement des Agences onusiennes partenaires, et à la contribution précieuse des représentantes des juridictions constitutionnelles africaines consoeurs.

La CJCA, dont la raison d'être consiste, tel que prévu par l'article 3 de ses statuts, à promouvoir « *la justice constitutionnelle en Afrique par la concertation et la consultation* » et à « *apporter la contribution de l'Afrique au plan international dans le domaine de la justice constitutionnelle* » ne manquera pas d'amorcer, dans les semaines qui viennent, via ses organes, et notamment son Bureau exécutif, un processus de réflexion sur les meilleures

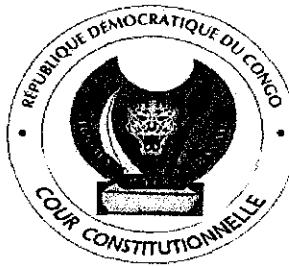


LE PRESIDENT

voies à entreprendre pour mettre en œuvre les recommandations de cette rencontre.

Nous disposons des leviers que nous pouvons actionner afin de renforcer et de consolider la présence de la femme africaine au sein de l'appareil judiciaire ; à savoir : l'articulation entre nos systèmes normatifs nationaux et nos référentiels conventionnels régionaux et internationaux ; la réflexion sur les améliorations à introduire en constitue un autre et surtout la volonté de nos Chefs d'Etat respectifs en constitue un atout majeur.

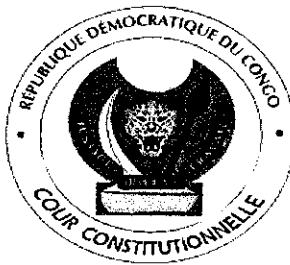
Ceci étant souligné, il nous revient, en tant qu'espace continental des juridictions constitutionnelles, d'adopter, en matière de consolidation de la présence des femmes dans nos systèmes judiciaires, une approche transformative, moyennant un effort participatif de planification stratégique. Cette approche doit être réaliste, pratique, et doit porter sur



LE PRESIDENT

les rôles, les processus et les résultats. Elle doit consolider la prise en compte de la dimension genre dans l'intégralité de l'action de la justice constitutionnelle. Elle doit contribuer à la réalisation de l'égalité effective et réelle des sexes, dans, et par une justice constitutionnelle protectrice contre toutes les formes de discrimination.

À cet effet, je propose à mes sœurs et frères membres du Bureau exécutif de la CJCA, de travailler ensemble pour tirer le meilleur profit, au sens pratique, de la richesse des recommandations issues de cette rencontre, et d'inclure un point, à cet effet, à l'ordre du jour de la prochaine session du Bureau exécutif, voire de concevoir un plan d'action sur la base de ces recommandations. J'invite, dans la même démarche, mes sœurs les Présidentes des juridictions constitutionnelles à piloter cette dynamique. Nous nous mettons à leur disposition, avec tout l'appui nécessaire pour



LE PRESIDENT

mener ce chantier continental, imprégné de l'esprit librevillois, à bon port.

Je ne peux terminer mon propos sans rendre de nouveau un vibrant hommage à son Excellence Monsieur Ali BONGO, Président de la République gabonaise, qui par son leadership au pays, a rendu possible la tenue de ces assises. Nous constatons tous qu'il a toujours montré sa détermination dans la valorisation des droits de la femme dans l'appareil judiciaire, illustrée par quatre femmes au sein de la Cour constitutionnelle gabonaise, haute juridiction gardienne de la Constitution et des libertés fondamentales. Sur ce, je ne doute pas un seul instant, comme il a du reste promis dans son discours d'ouverture de cette rencontre, qu'il va s'approprier les résolutions de cette grande réunion de Libreville. Ainsi, je demande à Madame Marie Madeleine MBORANTSUO de lui transmettre la gratitude du Bureau



LE PRESIDENT

Exécutif de la Conférence des Juridictions Constitutionnelles Africaines, CJCA.

Enfin, c'est l'occasion aussi de remercier le peuple gabonais qui nous a assuré un accueil chaleureux, caractéristique de la solidarité africaine.

Sur ce, je déclare clos les travaux de la 1^{ère} Rencontre des Femmes Africaines juges.

Merci de votre attention.